



COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE – ANNÉE 2022

78 – Contrat d'assurance – Responsabilité d'assurance civile – avenant de régularisation pour 2021

Avenant conclu pour tenir compte des variations de toutes natures observées.

Montant de la régularisation : 280,21 €

79 – Mise à disposition d'un véhicule municipal à l'association Villeneuve Triathlon

Mise à disposition gracieuse d'un véhicule à l'occasion du triathlon organisé les 30 et 31 juillet 2022

80 – Mise à disposition de matériels pour l'organisation du triathlon du 31/07/2022

Mise à disposition gracieuse de matériels suivants : canoës, pagaies et gilets

81 – Programmation du festival littéraire 2022

Signature d'une convention avec M. Pierre DEFENDINI dans le cadre de son assistance dans la programmation du festival.

Montant HT : 12 500 €

82 – Mise à disposition du théâtre G Ieygues et du Centre Culturel au profit de l'OCCE 47

Mise à disposition gracieuse à l'office central de la coopération à l'école 47 pour l'organisation de la « journée de restitution du projet THEA »

83 – Stage d'initiation à la décoration de skateboard

Convention signée avec le prestataire Laurent BAR pour une somme de 500 € pour les 2 jours.

84 - Prestations 2022 de l'OTGV

Convention signée dans le cadre de l'organisation des visites du théâtre. La visite est payante (7 €), elle est refacturée 6,30 € par le théâtre. Une commission de 30 cts est affectée à l'OTGV.

85 – Mise à disposition d'une salle du centre culturel au collège A France

Mise à disposition à titre gracieuse de la salle de lecture dans le cadre du projet THEA (Théâtre des auteurs contemporains)

86 – Cycle de préparation aux examens : parler devant les autres et prise de parole en public, travail préparatoire du corps et de la voix

Dans le cadre du projet « Tes exams sans le seum », la bibliothèque propose un accompagnement dans la préparation des épreuves orales à destination des lycéens. La prestation est assurée par Mme Catherine BOHL pour un coût total de 140 € pour une séance le 4 mai 2022

87 – Animations autour de l’album sans texte avec Catherine BOHL – Fête de clôture le 21/05/2022 au centre culturel

Organisation d’une journée de clôture de deux animations proposées par la bibliothèque autour des projets « premières pages » et des « livres à soi »

88 – Réalisation d’un emprunt auprès du Crédit Mutuel Midi Atlantique

Emprunt contracté auprès du Crédit Mutuel Atlantique d’un montant total de 3 245 000 € pour une durée de 20 ans au taux fixe de 1,05 % afin de financer une partie du programme d’investissements défini dans le cadre du BP 2022.

89 – Réalisation d’un emprunt auprès du Crédit Mutuel Atlantique – Privilège Écologie

Montant de 665 000 € au taux fixe de 0,85 % pour une durée de 20 ans pour financer une partie du programme d’investissements.

90 – Location et maintenance des illuminations de Noël

Attribution du marché à LEBLANC ILLUMINATIONS SAS pour un montant global et forfaitaire de 89 645,17 € HT, pour une durée de 3 ans.

91 – Élagage d’arbres

Marché attribué à la société DELFAUT Espaces Verts pour un montant de 70 000 € HT TVA en sus du taux en vigueur.

92 – Signature du contrat de maintenance d’Appiance UCOPIA, FORTINET et divers matériels avec la société CHEOPS

Cela concerne un logiciel informatique. Ce contrat prend effet le 2 février 2022 pour une durée d’un an par périodes successives de 12 mois ans que sa durée totale ne puisse dépasser 3 ans.

Montant : 7 088,40 € TTC.

93 – Maintenance de deux onduleurs Galaxy 300 avec Schneider Electric

Le contrat est annuel. Son montant est de 2 174 ,22 € TTC.

95 – Mise à disposition de l’ancienne piscine du centre culturel

Mise à disposition à Massey Fergusound System pour le tournage d’un clip vidéo / cette mise à disposition s’est effectuée à titre gracieux.

96 – Achats de graves et produits hydrocarbonés

Attribution de marchés pour :

- CMGO ETBT LOT-ET-GARONNE pour le lot n°1 « Fourniture de matériaux alluvionnaires » pour un montant maximum annuel de 20 000 € HT ;
- GRAND SUD INDUSTRIES pour le lot n°3 « Fournitures d’enrobés à froid en vrac » pour un montant annuel de 20 000 € HT ;
- GRAND SUD INDUSTRIES pour le lot °4 « Fournitures d’enrobés à froid spécifiques haute résistance » pour un montant maximum annuel de 5 000 € HT.
- Carrières de Thiviers pour le lot n°5 « fournitures de gravillons pour enduits » pour un montant maximum annuel de 2 000 € HT.

97 – Achats de fournitures scolaires

Attribution du marché à la société PICHON pour un montant minimum annuel de 20 000 € HT et maximum annuel de 65 000 € HT, TVA en sus pour un an reconductible 2 façon expresse.

98 – Exposition « Jean Suzanne – Ombre et Lumière d’Acier » - vente d’une plaquette

Prix de vente de la plaquette à 10 € TTC - 200 exemplaires de la plaquettes

99 – Convention avec Mme Léa DINGREVILLE – Plasticienne

Conception et animation d’un atelier plastique pour enfants « sculpture de papier » durant les vacances de printemps 2022.

Montant de la prestation de 250 € TTC.

100 – Convention entre la Ville et l’association COMPAAS

Conception et animation d’un atelier d’initiation à la taille de pierre durant les vacances de Printemps 2022 le jeudi 28/04/2022 pour un montant de 480 € TTC.

101 – Organisation d’activités sportives dans le cadre des activités de la base de Rogé

Conventions de partenariat conclues avec les associations sportives pour des actions d’initiations l’été sur la base de Rogé : Académie d’escrime, Volley Ball, Rugby, Ping Pong, Lutte , Zumba

103 – Mise à disposition du théâtre G Leygues au profit du collège Anatole France

Mise à disposition consentie à titre gracieux pour l’organisation de la soirée CHAM du 14/05/2022

104 – Mise à disposition du théâtre G Leygues au profit du collège Anatole France

Mise à disposition consentie à titre gracieux pour l’organisation du spectacle de fin d’année (07/06/2022)

105 – Convention d’autorisation d’occupation temporaire des locaux situés rue des Haras

Convention passée avec l’association « l’art est public » pour une durée de 4 mois, le terme étant le 30/09/2022. Le loyer mensuel était établi à 100 € par mois.

106 – Dénonciation d’une convention de mise à disposition d’un local situé au 1^{er} étage de la mairie annexe d’Eysses

Ce local était mis à disposition de l’URSSAF qui n’en a désormais plus l’utilité.

107 – Mise à disposition d’équipements sportifs au lycée L’oustal

Consentie à titre gracieux pour la pratique sportive des élèves.

108 – Mise à disposition d’un local communal situé 28 avenue de Fumel – CGT Territoriaux

Consentie à titre gracieux pour une durée d’un an, tacitement renouvelable, sans pouvoir excéder 3 ans.

109 – Mise à disposition d’un local communal situé 28 avenue de Fumel – CGT Union Locale

Consentie à titre gracieux pour une durée d’un an, tacitement renouvelable, sans pouvoir excéder 3 ans.

110 – Mise à disposition d’un local communal situé 28 avenue de Fumel – Force Ouvrière

Consentie à titre gracieux pour une durée d’un an, tacitement renouvelable sans, pouvoir excéder 3 ans.

111 – Marchés de location d’appareils numériques multifonctions – actes modificatifs des lots 1 et 2

Attribué à la société SHARP Business systems France : exetensiond ela période d’un trimestre soit du 01/10/22 au 31/12/22

Montants : 4 124,64 € HT pour les modèles 1,2,3 et 4 – 1 565,60 € HT pour le modèle 5

112 – Mise à disposition de véhicule pour l'organisation des animations « Choisis ton sport »

prêt du véhicule du service des sports à titre gracieux pour l'opération « Choisis ton sport » qui s'est déroulée du 4 juin au 24 septembre 2022

113 – Ateliers en scène 2022

- Stage de Hip Hop avec Rashead AMENZOU , association Original : 750 €

- Joël MARTIN, régie son et lumière, spectacle 3Danse et image » : 750 €

114 – Mise à disposition du gymnase de Courbiac pour l'association sportive La Pennoise

Consentie au tarif de 26 € de l'heure dans le cadre de organisation de leur tournoi U 15 et U 17 filles et garçons les 11 et 12 juin 2022.

NB : les décisions 94, 102 ont été annulées